

Communiqué de presse

Appel à une régulation démocratique de l'intelligence artificielle

La CGT, lors du Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle à Paris, insiste sur la **nécessité d'une régulation démocratique de l'IA afin qu'elle serve l'intérêt général** plutôt que les seuls intérêts des grandes entreprises technologiques. Ce sommet doit aborder les enjeux sociaux, environnementaux et démocratiques liés à l'IA tout en garantissant la **protection des droits des travailleurs**.

L'IA, au service de l'humanité et non du marché, doit être utilisée pour le progrès humain et non sous le contrôle exclusif des géants du numérique. Elle doit **permettre d'améliorer les conditions de travail, protéger les qualifications et les emplois, et garantir des reconversions sécurisées en cas de mutations technologiques**. La CGT s'oppose à ce que l'IA serve de prétexte à la suppression d'emplois ou aux délocalisations. Elle exige des engagements forts pour protéger les conditions de travail face à l'automatisation, ainsi que la création de droits nouveaux et d'organismes indépendants pour contrôler l'impact social de l'IA. Les syndicats doivent jouer un rôle essentiel dans l'évaluation et la négociation de l'usage de l'IA en entreprise.

Dans ce cadre, la CGT revendique :

- **Un droit à la formation aux outils de l'IA ;**
- **La protection contre la surveillance algorithmique ;**
- **Le contrôle des décisions prises par l'IA au travail ;**
- **L'évaluation des risques professionnels liés à l'IA.**

La CGT plaide pour une régulation démocratique de l'IA, avec une transparence des algorithmes, un contrôle public sur leur développement, et un financement équilibré entre le secteur public et privé. Les données, au cœur de l'IA, doivent être un bien commun et leur exploitation doit bénéficier à toute la société. L'IA doit respecter les droits fondamentaux des citoyens, y compris la protection des données et la non-discrimination. **Une régulation stricte est nécessaire pour garantir des conditions sociales et environnementales respectueuses de la planète.**

La CGT appelle à l'action internationale pour l'IA, notamment à travers l'Organisation internationale du travail (OIT), pour un cadre de gouvernance tripartite qui inclut les syndicats. Elle propose également que l'IA soit régulée au sein des Nations Unies et de la Commission européenne par une convention et une directive protégeant les droits des travailleurs.

La CGT insiste sur le fait que l'IA repose sur le travail humain et que ses bénéfices doivent être équitablement redistribués, en particulier par des salaires justes et des droits d'auteur.

Le Sommet pour l'action sur l'IA doit se fixer comme objectif de défendre les droits des travailleurs et garantir que l'IA reste un outil au service de l'humanité, respectueux des valeurs démocratiques, sociales et environnementales.

Montreuil, le 11 février 2025